

Demande de subvention LADE-LPR

Liste des pièces à fournir à l'organisme régional

Votre demande de subvention doit être adressée à l'organisme régional du territoire sur lequel se localise votre projet. Celui-ci la préavis sur la base d'un formulaire spécifique. **Aucun dossier ne peut être transmis directement au Canton.** **La demande** – par le biais de votre organisme régional – doit impérativement parvenir au Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) **avant le début de réalisation du projet** pour respecter la loi sur les subventions. L'examen régional étant une analyse détaillée de votre projet et de ses résultats attendus, nous vous invitons à **contacter votre organisme régional le plus rapidement possible**. Ce dernier est également à votre disposition pour vous guider et vous conseiller dans vos démarches.

	Case de vérification pour l'organisme régional
<ul style="list-style-type: none"> • Statuts 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> • Preuve de l'engagement à réaliser le projet ou preuve de décision imminente <i>Par exemple : procès-verbal d'assemblée générale, décision du conseil communal</i> 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> • Copie des décisions de soutiens financiers de tiers (<i>aides à fonds perdu, prêts, couverture de déficit, etc.</i>) ou demandes en cours 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan et comptes de pertes et profits des trois dernières années 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'affaire ou business-plan avec les documents suivants (<i>lorsque cela s'avère pertinent</i>) <ul style="list-style-type: none"> - Budget d'investissement - Plan de financement - Budget d'exploitation et de trésorerie simple 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats mis en place avec des tiers pour la réalisation du projet 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
Pour une étude : <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges et offre 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
Pour une infrastructure : <ul style="list-style-type: none"> • Plans et devis détaillés (avec le nom et la localisation des principales entreprises pressenties pour la construction) • Proposition de garantie (par exemple : cautionnement, cédula hypothécaire, etc.) 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
Pour les manifestations : <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire spécifique 	OK / Pas OK / Pas nécessaire
<p>Vous pouvez joindre à votre dossier tout autre document et information que vous jugez utile à l'examen de votre projet. L'organisme régional ou le Service de la promotion économique et du commerce se réservent le droit, conformément à l'article 36 LADE, de demander des pièces complémentaires pour l'instruction du dossier.</p>	
<p>Vos données seront traitées de manière confidentielle, mais il sera publié un résumé de la décision sur le site Internet de l'Etat de Vaud comprenant le nom du demandeur, un résumé du projet, le coût de celui-ci et la subvention accordée. Ces informations pourront également être publiées sur le site de la Confédération et de l'organisme régional concerné. De plus, en raison de la loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration (LTrans), le titre des projets, le montant des subventions, le nom et l'adresse des bénéficiaires peuvent être communiqués à des tiers par la Confédération.</p>	